

---

*Programmes d'adaptation du secteur agricole*

Les services de main-d'œuvre agricole du ministère de l'Emploi et de l'Immigration contribuent à assurer le bon fonctionnement du marché du travail dans le secteur agricole. Ils comprennent les bureaux des services de main-d'œuvre agricole, l'aide au transport quotidien des travailleurs et travailleuses agricoles et les accords fédéraux-provinciaux sur l'emploi agricole.

Le rôle des bureaux des services de main-d'œuvre agricole et de l'aide au transport quotidien des travailleurs et travailleuses agricoles consiste à promouvoir le bon fonctionnement des marchés du travail agricoles en recrutant, en choisissant et en transportant les travailleurs et travailleuses dont les employeurs ont besoin. Les bureaux des services de main-d'œuvre agricole aident également les agriculteurs et l'industrie agricole à planifier l'utilisation des ressources humaines.

En ce qui concerne les accords fédéraux-provinciaux sur l'emploi agricole, ils prévoient le partage des frais entre les deux ordres de gouvernement pour des activités telles que les programmes d'échange interprovinciaux, l'élaboration de politiques et de programmes relatifs au marché du travail agricole, l'hébergement des travailleuses et travailleurs saisonniers, la recherche et la promotion.

Le Programme canadien de réorientation des agriculteurs vient en aide aux agriculteurs et à leur famille pour faciliter le passage de l'agriculture à un autre emploi. Le Programme est financé par Agriculture Canada et dispensé par l'intermédiaire des bureaux du ministère de l'Emploi et de l'Immigration (sauf au Manitoba, où le *Western Agriculture Research Centre* assure l'exécution du Programme). Ces services peuvent comprendre l'aide à la prospection et à la réinstallation, le remboursement aux employeurs qui embauchent des membres de la famille d'une partie de leur salaire et les subventions aux membres de la famille qui décident de se mettre à leur compte. Les femmes intéressées dans une exploitation agricole, à titre de propriétaires, d'associées ou de conjointes, peuvent être admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme. Lorsqu'un des conjoints participe au Programme, tous les membres de la famille ont droit aux divers services.

*Programmes d'adaptation de l'industrie*

Plusieurs programmes fédéraux pourraient permettre aux entreprises canadiennes de tirer parti de l'instauration du libre-échange avec les États-Unis.